

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Série B, Vol. I, No 39.

Lévis, 12 janvier, 1951.

Éditeurs: P. Gros d'Aillon et P.-P. Blais.

Population de 10,832 âmes

L'O. T. J. Lance une Souscription

Comme chacun le sait, l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Montmagny a fait l'acquisition de l'arène et entend en faire profiter toute la population du district en lui permettant de trouver, dans un local vaste, moderne, l'espace nécessaire à de saines évolutions sportives. Mais une telle entreprise ne peut être l'oeuvre de quelques-uns et il est absolument nécessaire que s'établisse entre la population et la direction de l'OTJ une étroite collaboration qui montre bien aux promoteurs de cette oeuvre que leur travail est compris, suivi et secondé.

Cet appui moral ne doit pas faire défaut, mais afin d'apporter l'encouragement nécessaire pour mener à bonne fin le travail entrepris d'organisation des loisirs de la jeunesse, un certain appui matériel est également nécessaire pour manifester à l'extérieur la participation active de notre population à cette oeuvre.

A cette fin, l'OTJ s'adressera bientôt aux industriels, aux mar-

au succès de cette affaire. Un comité spécial, sous la présidence de M. Léon Michaud, a été chargé de recueillir les souscriptions et les directeurs de l'OTJ espèrent qu'un bon accueil sera réservé à ses dé-

voués représentants.

Le travail de l'OTJ profitera à toute la population, à la jeunesse en particulier et il est du devoir de chacun de s'y intéresser.

(Communiqué)

L'ouverture de l'hôpital est retardée

On nous informe que la mise en service partielle de l'hôpital que l'on avait espérée pouvoir fixer au 15 janvier de la nouvelle année a dû être reportée à une date ultérieure non encore déterminée. Divers contretemps dans la livraison de matériaux importants, et des retards de fourniture d'éléments nécessaires à l'aménagement sont les causes de ce changement. Cependant, l'ouverture de ce superbe établissement hospitalier ne saurait beaucoup tarder et si l'on ne peut encore donner de date exacte de mise en service, on peut présumer que celle-ci se fera dans un proche avenir. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout développement ultérieur.

chands et aux chefs d'entreprises afin de les intéresser directement

CONCILIATION

chez Méthot & Frères Ltée
Laine du Cap St-Ignace

Depuis le 4 décembre 1950 que les représentants des ouvriers de Méthot & Frères négocient un contrat de travail avec les employeurs, les négociations directes ayant échouées sur l'augmentation des taux de bases qui sont très bas comparativement à d'autres industries du même genre, un conciliateur du gouvernement a été demandé par le syndicat pour tenter de régler le différend.

Cette industrie qui emploie une quarantaine d'employés fut fondée en 1881 et parvient à produire annuellement 250,000 verges de tissus.

Léopold COTE,
agent d'affaires.

Dans les paroisses de Saint-Thomas et Saint-Mathieu de Montmagny

Selon les statistiques publiées au prône par MM. les curés de St-Thomas et de St-Mathieu, Montmagny compte une population de 10,832 habitants. La paroisse de St-Thomas vient en tête avec 6,642 suivie de St-Mathieu avec 4,190.

Voici un résumé des statistiques religieuses de ces deux paroisses pour l'année 1950:

St-Thomas:

Population: 6,642.
Familles: 1,219.
Enfants dans les écoles:
en ville: 1,218,
paroisse: 175.
Total: 1,393.

Baptêmes:
Garçons: 89
Filles: 89
178

Mariages: 34.
Sépultures: adultes: 42; enfants: 17.

St-Mathieu

Population: 4,190.
Familles: 775.
Baptêmes: 120.
Mariages: 22.
Sépultures: Adultes: 12; enfants: 8.

Incendie à St-Denis

St-Denis (DNC) — Le 5 janvier, un incendie détruisit de fond en comble la maison de M. l'abbé Zéphirin Raymond. Le feu se déclara vers dix heures dans la matinée, au moment où M. l'abbé Raymond se trouvait à l'église. Apercevant la fumée qui sortait par les fenêtres des voisins donnèrent l'alarme. Les

pompiers volontaires aidés par les pompiers des paroisses voisines et des pompes à incendie parvinrent à épargner les maisons voisines, mais la demeure de l'abbé Raymond fut consumée. On réussit toutefois à sauver une partie de l'ameublement. L'origine du feu est inconnue.

Nouveau Curé à L'ILE-AUX-GRUES

La cure de l'Île-aux-Grues relève depuis dimanche le 31 décembre d'un nouveau titulaire, M. l'abbé Jean-Charles Côté, qui en a pris officiellement possession après la grand'messe. La cérémonie d'installation du pasteur était présidée par M. l'abbé Robert Painchaud, natif de l'Île, délégué de M. l'abbé Albert Painchaud, Vicaire Forain, curé de St-Thomas de Montmagny. M. l'abbé R. Painchaud donna lecture de la lettre de nomination de Monseigneur l'Archevêque par laquelle il nommait M. l'abbé Jean-Charles Côté, curé de la paroisse de l'Île-aux-Grues.

Après avoir accompli les principales cérémonies liturgiques que prescrit le cérémonial diocésain en une telle circonstance, M. l'abbé Robert Painchaud retraça les étapes de la vie du nouveau curé. Il expliqua ensuite le sens de chacune

des cérémonies qui venaient de se dérouler. Puis, en terminant, il invita les paroissiens de l'Île-aux-Grues à manifester beaucoup d'attachement, d'obéissance et de collaboration à l'endroit de leur nouveau curé.

Pour sa part le nouveau curé a d'abord souligné la joie profonde qu'il éprouvait en arrivant au milieu de ses nouveaux paroissiens. Je me propose, leur disait-il, de travailler à une seule chose: la sanctification de vos âmes. Il déclarait prêter une attention tout à fait particulière à l'épanouissement des vocations religieuses dans cette paroisse. Quant à la jeunesse, affirmait-il, je lui porterai un intérêt spécial. A tous vos chers malades je souhaite la santé et si Dieu juge à propos de leur demander le sacrifice de la maladie, ils trouveront en la personne de leur curé un ami et un prêtre qui s'efforcera d'adoucir leur peine en ne ménageant rien pour leur apporter les précieux secours de la religion. Il eut aussi des paroles de remerciements à l'endroit de Monseigneur Roy et de M. l'abbé R. Painchaud.

La paroisse de l'Île-aux-Grues compte maintenant une population de quatre cents soixante-dix-sept âmes réparties en soixante-dix-sept familles.

GAGNANTE

Mlle Jeannine Guimont, du Cap-St-Ignace, a été l'heureuse gagnante du tirage organisé par la Bijouterie Raymond, le 30 décembre dernier. Le montant de l'achat de Mlle Guimont lui a été remboursé.

Nos félicitations.

IMPORTANTE REALISATION DES C. de C.

Le Centre Récréatif Colomb Inc., organisme fondé par les Chevaliers de Colomb du Conseil 2634 de Montmagny, a procédé la semaine dernière à une importante transaction en devenant propriétaire de l'édifice Colomb de Montmagny, précédemment loué à M. Emile Collin.

Bien que la vente ait été opérée le 5 courant, le Centre Récréatif avait pris possession du local le 1er janvier.

Pour l'immédiat, on n'envisage pas de réaliser de grandes transformations, mais d'importants projets sont à l'étude pour une réalisation progressive. Comme par le passé, les jeux de quilles resteront à la disposition du public et les responsables espèrent que les joueurs ne manqueront pas de leur apporter un précieux encouragement en venant toujours plus nombreux pratiquer leur sport favori.

Cette transaction s'est effectuée à la satisfaction générale et les acheteurs tiennent à rendre hommage à l'excellente compréhension dont a fait preuve M. Emile Collin.

Le Centre Récréatif Colomb Inc. est formé exclusivement de membres du Conseil 2634, mais est absolument autonome du mouvement colombien. Pour pouvoir bénéficier des avantages du Centre, les Chevaliers devront souscrire à une cotisation particulière. Il n'est pas douteux que tous les chevaliers se feront un devoir d'apporter leur concours à l'essor de cette initiative qui est de nature à rendre de grands services à tous les membres du conseil local.

LES TRAVAUX D'AQUEDUC DU CAP COMMENCERONT EN MAI PROCHAIN

Début d'incendie à l'église de Saint-Raphaël

Les paroissiens de St-Raphaël de Bellechasse ont bien failli voir leur temple ravagé par les flammes lorsqu'à la suite d'une défectuosité de l'installation électrique le feu s'est déclaré dans le clocher de l'église vendredi matin.

M. Joseph Breton, sacristain, vaquant à son travail, s'aperçut le premier que quelque chose d'anormal se produisait au clocher. Sur les lieux, il trouva un fil électrique découvert, sans doute par le fort vent et le verglas.

Il fit appel à M. le curé et aux prêtres du presbytère. Ces derniers accoururent et, avec l'aide des pompiers volontaires et du système à incendie, le feu fut vite maîtrisé. Un quart d'heure plus tard, les paroissiens de St-Raphaël auraient certainement eu à déplorer la perte de leur église.

Dimanche a été pour la paroisse un jour d'Actions de grâces. Tous se sont unis pour remercier Dieu de tout coeur de sa bienveillante protection.

Aux termes du contrat passé entre la municipalité du Cap Saint-Ignace et l'entreprise chargée de la construction du nouveau système d'aqueduc de cette localité, les travaux devront commencer le 1er mai 1951. La municipalité a choisi parmi les soumissionnaires la St. Lawrence Logging Limited de Québec pour effectuer ces travaux et a retenu les services de M. Guillaume Piette comme ingénieur chargé d'établir les plans et de vérifier l'exécution des travaux. Les conduites d'adduction seront construites en tuyau de fonte.

La Cie s'est engagée à terminer les travaux pour le 1er septembre 1951. Le coût total pour la construction du nouveau système doit s'élever à \$150,842.00. La municipalité du Cap-St-Ignace a été autorisée à émettre un emprunt par obligations pour un montant de \$190,000.00 et a passé à cet effet un règlement sous le No. 80, décrétant cet emprunt.

ATTENTION!

Le 23 janvier prochain, il y aura SOIRÉE-BAZAR organisée par la Ligue Catholique Féminine, au profit de ses œuvres. Qu'on se le dise!

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

76ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Commentaires du gérant général sur les résultats de l'exercice et sur les progrès de la Banque

Observations du président sur la situation générale

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 9 janvier, à son siège social, à Montréal, la 76ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Ulric Roberge, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration:

L'exposé des résultats du dernier exercice révèle de nouveaux progrès dont on mesurera mieux l'étendue en faisant quelques rapprochements avec les chiffres de l'année précédente.

Les bénéfices, en augmentation de quelque \$416,000 par rapport à l'exercice antérieur, s'élèvent à \$1,790,743. Ils ont été répartis ainsi: provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$417,693, à rapprocher de \$362,590; contribution au Fonds de pension du personnel, \$300,000, à comparer avec \$150,000 en 1949; amortissement des immeubles sociaux, dont le montant a été relevé de \$243,844 l'an dernier à \$407,411 cette année par suite des modifications qui ont été apportées à la loi de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne la méthode d'amortissement des immeubles et autres immobilisations; dividendes, \$560,000. Le solde du Compte Profits et Pertes a été porté de \$545,789 à \$651,428.

Les dépôts forment la somme la plus élevée qu'ils aient atteinte jusqu'ici, soit \$423,711,275. Les dépôts des gouvernements se chiffrent par \$13,417,908; les dépôts du public ne portant pas intérêt ont passé de \$98,025,749 à \$104,494,633, et les dépôts du public portant intérêt, qui accusent une augmentation de plus de cinq millions et demi, s'élèvent au total sans précédent de \$301,165,481.

La somme des dépôts d'épargne marque, depuis dix ans, une progression interrompue qui teint à la fois à l'augmentation du nombre des clients et à celles du montant des dépôts. Il est intéressant de constater que les Canadiens restent fidèles à la pratique traditionnelle de l'économie; d'autant plus que l'épargne dont on a dit que c'est une vertu sociale, constitue l'un des moyens de défense les plus efficaces contre l'inflation.

L'actif total de la Banque, en augmentation de près de neuf millions et demi depuis un an, ressort au chiffre record de \$439,550,113. Les disponibilités de caisse s'établissent à \$71,137,804, à rapprocher de \$67,721,108 l'année précédente, et son équivalent de 16.79% du passif envers le public.

La somme des prêts courants et escomptes, qui s'est accrue de plus de 20 millions de dollars depuis un an, s'élève au chiffre sans précédent de \$152,291,525. Les prêts aux municipalités ont plus que doublé, passant de \$8,367,232 à \$17,716,616. Cette remarquable extension des opérations de crédit de la Banque a modifié, naturellement, la répartition des éléments de son actif. C'est ainsi que le total des placements en valeurs mobilières a été ramené, d'une année à l'autre, de \$210,836,117 à \$186,986,305. Il s'ensuit que le montant de l'actif immédiatement réalisable se chiffre par \$261,680,117, à comparer avec \$281,923,915 à la fin de l'exercice antérieur, et qu'il représente 61.75% du passif envers le public, contre 67.93% en 1949 et 65.31% en 1948.

Au cours de l'exercice, la Banque a établi une succursale à St-Joseph d'Alma (Lac St-Jean); elle en a ouvert deux autres à Montréal; l'une au no 2395 du boulevard Rosemont, l'autre au no 1995, rue Bélanger Est, et elle a fermé sa succursale de Ponteix (Saskatchewan); elle a ouvert des agences au no 3490 de la rue Dandurand et au no 9100 de la rue Lajeunesse, à Montréal, ainsi qu'à Ste-Rose (Dorchester), et elle a converti en succursales ses agences de Montréal-Nord et de St-Vincent de Paul. Elle tient à la disposition de sa clientèle et du public 547 bureaux soit 239 succursales et 308 agences, ainsi qu'une filiale à Paris.

Il est un important élément de l'actif de la Banque qui ne figure pas au bilan, parce qu'il serait impossible de l'évaluer en chiffres. Les nou-

veaux progrès qu'accuse le dernier exercice sont sans aucun doute attribuables, dans une large mesure, au dévouement et à la loyauté du personnel qui, dans l'exercice de ses fonctions, s'est toujours montré conscient de ses devoirs envers la clientèle aussi bien qu'envers la Banque.

Remarques du président

Messeieurs,

Comme vous le savez, M. C.-E. Gravel, qui était président de la Banque depuis novembre 1947, a démissionné, le 1er septembre dernier, parce qu'il ne pouvait consacrer le temps nécessaire à l'exercice de ses fonctions. Administrateur de la Banque pendant dix-sept ans, M. Gravel s'est toujours dévoué pour l'institution. Ses collègues lui en ont rendu le témoignage, en lui exprimant leurs regrets, lorsqu'il a jugé à propos de se retirer.

Vous savez aussi que les administrateurs m'ont élu président de la Banque et que, pour succéder à M. Gravel au Conseil, ils ont désigné M. Aristide Cousineau, financier et homme d'affaires en vue, qui a bien voulu mettre son expérience et sa compétence à la disposition de la Banque, au progrès de laquelle il s'intéresse activement depuis un grand nombre d'années.

La situation économique

L'année 1950 a été une période de grande activité économique. Au cours du premier trimestre, on aurait pu croire que la situation tendait à se stabiliser. Un certain ralentissement se faisait sentir dans quelques branches de l'industrie et le chômage commençait à réapparaître. La régression qu'accusait le mouvement général des affaires aux Etats-Unis n'était pas étrangère, sans doute, à la détente qui se manifestait au Canada.

Mais il se produisit bientôt, dans les deux pays; une reprise qui n'a pas cessé de s'accroître jusqu'ici. Lorsque les indices économiques de ces derniers mois seront connus, on constatera probablement que la valeur de la production nationale a atteint un chiffre record. Il ne faudra pas oublier, cependant, que l'augmentation en valeur que fera ressortir la statistique sera attribuable, dans une large mesure, à la hausse générale des prix.

Le rendement des grandes cultures a été plus abondant qu'en 1949. La moisson de blé, dont on estime le volume à 465 millions de boisseaux, est supérieure à la moyenne des dix dernières années. Toutefois, dans les provinces de l'Ouest, les intempéries ont détérioré une telle proportion du blé et de l'orge que la valeur des principaux produits des grandes cultures accuse, d'après une évaluation préliminaire, une diminution de 4% par rapport à l'année précédente. Elle ne s'en élève pas moins à 1,483 millions de dollars.

L'exploitation du sous-sol est très active, surtout l'extraction de métaux comme le cuivre, le plomb, le zinc et le nickel, qui font l'objet d'une grande demande et dont les prix accusent une forte hausse. Les mines de nickel, qui sont le principal fournisseur du monde, ont eu en 1950 le plus fort rendement qu'elles eussent encore atteint en temps de paix. On constate aussi des augmentations dans la production de l'or et de l'argent, de l'amiant, du charbon et du pétrole. L'année dernière a été, pour l'industrie minière, une remarquable période de développement. Outre les grands travaux en cours dans les terrains pétroliers de l'Ouest et dans l'Ungava et la mise en exploitation des mines de titane de la côte nord du St-Laurent, une centaine de compagnies ont commencé, depuis un an, à prospecter ou même à mettre en valeur de nouvelles concessions. Les opérations de forage, à l'exclusion des puits de pétrole, ont été plus étendues en 1950 qu'en 1949.

La production d'énergie hydroélectrique a fait d'importants progrès l'an passé. Les installations terminées au cours de l'année ont ajouté 800,000 chevaux-vapeur à la puissance des centrales canadiennes, laquelle atteint maintenant près de 12 millions de c.-v. D'importants amé-

nagements sont d'ailleurs en voie d'exécution dans le Québec et l'Ontario, au Manitoba, dans l'Alberta et dans la Colombie britannique. Cet accroissement de la production se justifie non seulement par le développement de l'industrie, mais aussi par l'extension qu'a prise, depuis quelques années, l'électrification des campagnes.

L'industrie du bâtiment a connu, pendant toute l'année, une grande activité qui a stimulé la production non seulement des matériaux de construction, mais aussi de nombreux produits manufacturés. La plupart des usines et fabriques travaillent à plein rendement, ou à peu près, et l'emploi est plus abondant qu'il n'a jamais été, même en temps de guerre. Le chiffre d'affaires du commerce de gros et de détail se maintient à un niveau élevé.

L'économie nationale a pris une remarquable extension en ces cinq dernières années. On estime que les capitaux canadiens et étrangers qui se sont engagés dans des entreprises de production depuis 1945 se chiffrent par une douzaine de milliards de dollars. Ces placements auraient atteint, l'an dernier, près de quatre milliards. Il est intéressant de noter que ces sommes considérables ne sont pas affectées uniquement à la mise en valeur des richesses naturelles du pays. Il s'est établi, au Canada, depuis cinq ans, un millier de manufactures réparties entre une quinzaine de branches d'industrie, et dont les quatre cinquièmes appartiennent à des Canadiens.

L'économie du Québec

Chacun a pu constater que 1950 a été, pour notre province, une année prospère; c'est sur son territoire que s'est réalisée une grande partie des progrès économiques que le pays a faits depuis cinq ans, et les perspectives sont sans doute plus brillantes aujourd'hui qu'elles n'ont jamais été.

On estime à 218 millions de dollars le rendement des grandes cultures, à rapprocher de 193 millions en 1949. L'accroissement de la production, qui est général, a été particulièrement notable quant à l'avoine, à l'orge, au sarrasin, aux pommes de terre et à la betterave à sucre, dont la récolte est évaluée à 140,000 tonnes. Il paraît intéressant de signaler que l'industrie du sucre de betteraves, qui a fait l'objet de plusieurs tentatives infructueuses dans diverses régions de la province, depuis un demi-siècle, est maintenant établie à St-Hilaire. Cette industrie agricole, qui a donné naissance à une nouvelle culture profitable, favorise en outre le progrès de l'élevage en fournissant des pulpes pour l'engraissement du bétail.

L'industrie minière entre dans une période de développement extraordinaire. La production de tous les minéraux accuse, par rapport à 1949, une augmentation qui a été particulièrement marquée en ce qui concerne l'extraction de l'or et de l'argent, du cuivre, du zinc et de l'amiant. L'exploitation des gisements de fer de l'Ungava et des dépôts d'ilménite du lac Allard et du lac Tio donnera un nouvel essor à la mine en valeur du sous-sol de notre province. Elle aura même de profondes répercussions sur l'économie du Québec.

Des travaux de prospection et de sondage se poursuivent dans diverses régions de la province, entre autres dans celles de Chicougamau, où l'on a signalé la présence des gisements d'or, et en Gaspésie, où l'on a découvert des mines de cuivre.

La production d'énergie hydroélectrique a pris, l'année dernière une nouvelle extension. La centrale de Shawinigan, sur le Saint-Maurice, est maintenant en plein fonctionnement et de grands travaux d'aménagement sont en voie d'exécution à Beauharnois, sur le Saguenay et sur la Péribonka. Plus de la moitié des forces hydrauliques disponibles au Canada se trouvent dans notre province, où elles ont été aménagées par l'entreprise privée. La force motrice à bon marché que le Québec met à la disposition de l'industrie, outre qu'elle facilite l'exploitation de nos richesses naturelles, attire chaque année dans notre province un grand nombre d'entreprises étrangères.

Le commerce extérieur

La valeur du commerce extérieur du Canada reste considérable. Elle a atteint, pendant les neuf premiers mois de l'an dernier, 4,479 millions de dollars. Elle avait été de 4,219 millions pendant la période correspondante de l'année précédente. Mais comme nos importations ont augmenté de 186 millions et nos exportations, de 74 millions seulement, notre traditionnelle balance favorable du commerce a fait place à un solde déficitaire de 39 millions de dollars. Si nos échanges se sont effectués, comme par le passé, avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dans la mesure d'environ 80%, la répartition en a été profondément modifiée. La valeur de nos échanges avec les Etats-Unis s'est accrue de 464 millions, tandis que le chiffre de notre commerce avec la Grande-Bretagne diminuait de 131 millions.

On relève une progression de 55 millions dans nos importations des Etats-Unis et de 409 millions dans nos exportations. La grande activité industrielle et le bien-être qui ont régné au Canada l'année dernière suffisent à expliquer l'augmentation de nos achats dans le pays voisin, malgré la prime de change que nous devons payer. Cette prime a été réduite de moitié, ou à peu près, depuis que, le 30 septembre dernier, le Gouvernement a aboli la stabilisation du dollar canadien, ce qui diminue d'autant les prix des choses que nous achetons aux Etats-Unis. Ottawa vient de lever, en outre, les dernières restrictions à l'importation qu'il avait établies en novembre 1947, afin de reconstruire ses réserves d'or et de fonds américains. Ces deux mesures devraient être susceptibles de stimuler nos importations des Etats-Unis. Il est probable toutefois que le rationnement des matières premières qu'exigera le réarmement effectuera l'excédent exportable de marchandises destinées à la population civile. D'autre part, l'extension qu'ont prise nos exportations vers la République voisine s'explique par les besoins croissants de l'industrie, la constitution de réserves de matériaux stratégiques et la dévaluation de notre monnaie, qui abaissait les prix de tous nos produits.

Nos échanges avec les Etats-Unis continueront sans doute à se développer, en conséquence de la collaboration des deux pays à la défense de l'Amérique du Nord. Mais les progrès qui en résulteront ne seront évidemment que temporaires. Ainsi, loin de nous laisser illusionner par les gros chiffres que feront ressortir les statistiques, devrions-nous nous efforcer de nous assurer des débouchés d'un caractère plus stable.

Nos ventes au Royaume-Uni ont subi, pendant la même période, une contraction de 181 millions de dollars, alors que nos achats s'accroissaient d'une cinquantaine de millions. L'Angleterre a longtemps été notre principal marché. Nos échanges avec elle se soldaient, avant la guerre, par un fort excédent d'exportations qui nous permettait de régler la balance déficitaire de notre commerce avec les Etats-Unis. Pendant les neuf premiers mois de l'année dernière, notre excédent d'exportations n'a été que de 54 millions de dollars. La guerre et ses conséquences ont considérablement amoindri les ressources du Royaume-Uni. De 1938 à 1948, la valeur de ses placements à l'étranger a décliné de 3,545 à 1,960 millions de livres sterling; au Canada seulement, ses placements ont baissé de plus de moitié, soit de 420 à 162 millions de livres. Aussi a-t-il dû comprimer le plus possible ses importations. Lorsque, en septembre 1949, le Gouvernement anglais dévalua la livre de 30%, afin de prévenir l'épuisement de ses réserves d'or et de dollars, les prix de nos produits devinrent à peu près inaccessibles.

Mais le Royaume-Uni a sensiblement amélioré sa situation. On estime que la somme des réserves d'or de Londres est aujourd'hui deux fois plus élevée qu'à la veille de la dévaluation. L'Angleterre et plusieurs autres pays de la zone sterling trouvent d'ailleurs, dans le programme de réarmement des nations de l'Occident, l'occasion d'augmenter leurs réser-

ves de dollars. Ils fournissent aux Etats-Unis des matières premières dont les prix sont d'autant plus élevés que Washington constitue d'énormes réserves, alors que l'industrie, pour se protéger, passe d'importantes commandes.

Il est donc permis d'espérer que nos exportations vers le Royaume-Uni regagneront avant longtemps une partie du terrain perdu.

Au début du siècle, les trois quarts de nos exportations consistaient en matières premières. Aujourd'hui, la situation est renversée: les produits bruts ne représentent plus que le quart de la valeur de nos exportations. Et les objets fabriqués ou semi-ouvrés que nous vendons sont en butte, sur les marchés extérieurs, à une concurrence d'autant plus âpre qu'un grand nombre d'autres pays se sont industrialisés en même temps que le nôtre, et que plusieurs nations ont reconstitué leur outillage industriel au cours des cinq dernières années.

Si la pénurie de dollars dont souffre l'Europe est de nature à entraver nos exportations, la hausse des prix constitue sans doute un obstacle plus sérieux encore. Un indice établi par l'Office fédéral de la statistique fait ressortir qu'entre 1946 et 1949 presque tous nos produits d'exportation ont enregistré des hausses de prix qui s'échelonnent entre 19 et 70 pour cent.

La réduction des prix de revient de l'industrie est une question vitale. Elle intéresse tous les Canadiens, parce qu'elle est indispensable au progrès de notre commerce d'exportation, qui est l'un des principaux états de l'économie nationale. En 1949, les exportations du Canada représentaient près du cinquième de la valeur brute de la production du pays.

La liberté des changes

La stabilisation du dollar canadien comportait de sérieux désavantages. La dévaluation de 10% qu'elle imposait à notre monnaie, par rapport à celle des Etats-Unis, augmentait d'autant les prix des matières premières, de l'outillage et des combustibles que l'industrie canadienne doit importer du pays voisin. Elle ajoutait en outre une somme appréciable aux intérêts et aux dividendes payables à New-York. Mais cette mesure était devenue nécessaire, en 1949, par suite de la dévaluation de la livre sterling, et pour permettre à Ottawa de reconstituer ses réserves d'or et de dollars américains que la balance déficitaire de nos comptes avec les Etats-Unis menaçait d'épuiser.

Cependant, dès les premiers mois de 1950, l'accroissement des exportations du Canada vers les Etats-Unis et partant de ses réserves de change faisait prévoir que cette mesure restrictive serait peut-être abolie dans un avenir prochain. Aussi un grand nombre d'Américains achèteront-ils des valeurs canadiennes pour les garder en portefeuille jusqu'au moment où le rappel du décret de stabilisation amènerait la hausse de notre monnaie. On estime à 534 millions de dollars au moins la somme des capitaux que des spéculateurs américains ont transférée dans notre pays pendant le trimestre qui s'est terminé le 30 septembre dernier.

Si le Gouvernement avait rétabli la parité de change entre les deux pays, les spéculateurs américains auraient immédiatement vendu leurs titres et encaissé un bénéfice de 10%. Il a préféré laisser le jeu de l'offre et de la demande déterminer le cours de notre dollar. Cette décision était sans doute opportune.

Les conséquences du réarmement

La déviation de l'activité industrielle résultant du réarmement sera susceptible d'avoir, sur l'économie du pays, des répercussions d'autant plus dangereuses qu'elles n'apparaîtront pas tout de suite. Comme il arrive toujours en pareille circonstance — on l'a bien vu dès le début de la deuxième Guerre — l'abondance de l'emploi et de l'argent donnera l'illusion de la prospérité. Mais la situation n'est pas la même qu'en 1939. A cette époque-là, le Canada était en guerre et l'Etat réclamait du pays un effort total et immédiat. Aujourd'hui, nous entreprenons un programme de longue haleine dont l'exécution s'échelonne, d'après toutes les prévisions, sur un espace de plusieurs années. Il serait donc prudent de ne transformer que graduellement l'économie normale en économie de guerre et d'éviter que des mesures prises prématurément n'affaiblissent le pays en enlevant à la production civile de la main-d'œuvre et des matériaux avant que l'in-

(suite à la page 4)



LE COURRIER DE TANTE ANNIE

A NE PAS COMMETTRE

Nous vous donnons aujourd'hui un petit bréviaire de fautes à ne pas commettre...

1—Allez-vous au lit le soir sans vous démaquiller?

Se nettoyer le visage avant d'aller au lit est une obligation. Pour vous démaquiller, vous avez le choix entre les crèmes préparées par les instituts de beauté et l'huile d'amandes douces, le mélange de

ment parfaitement à votre amie. Ne vous précipitez pas pour vous les procurer. Il y a des produits pour peaux grasses et d'autres pour peaux sèches. Assurez-vous donc de la nature de la vôtre et demandez conseil aux spécialistes.

5—Choisissez-vous une teinte de poudre plus claire ou plus foncée que la teinte naturelle de votre visage?

Alors ne vous étonnez pas si vous n'êtes pas aussi jolie que vous devriez l'être. Il faut deux poudres pour être parfaitement maquillée. Choisissez-en une qui se rapproche le plus possible de votre teint naturel. Puis achetez-en une d'un ton plus clair. Commencez par vous poudrer avec celle-ci, puis appliquez l'autre.

6—Ne maquillez-vous pas vos yeux avec autant de soin que vos lèvres?

Alors il manque quelque chose à votre visage. Je ne vous dis pas de charbonner vos cils, cela est évidemment vulgaire, mais il existe des fards incolores du plus ravissant effet qui vous donneront de longs cils soyeux et prêteront à votre regard un charme irrésistible.

7—Ne soignez-vous pas vos mains?

De jolies mains douces et blanches ont pourtant un grand charme. Il est facile de les protéger par des gants de caoutchouc lorsqu'on fait le ménage. Si vous avez de durs travaux à faire, "griffez" auparavant un morceau de savon, vous protégerez ainsi le dessous de vos ongles des malpropretés si difficiles à enlever de cet endroit. Massez vos mains d'un peu de glycérine mélangée à un jus de citron.

8—Ne connaissez-vous pas les pires ennemis de votre beauté?

Votre ignorance alors est la cause d'un hygiène déplorable et, par là, de tous les maux dont vous souffrez. Veillez à la liberté de vos intestins, soit par un régime approprié, soit par la culture physique.

Reposez-vous. N'acceptez pas

HOROSCOPE

Semaine du 13 au 20 janvier

BELIER (du 21 mars au 19 avril) : Agitation de personnes chères. Vous devrez défendre votre bonheur sentimental.

TAUREAU (20 avril au 20 mai) : Un défaut d'harmonie entre vous et votre milieu vous sera pénible, car vous aurez généralement affaire à des gens sans éducation. Bonnes perspectives matérielles avec du travail et de la patience. Grisaille sentimentale.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin) : Amélioration de position ou changement pour le mieux; la question de résidence se posera probablement. Voyages pour affaires ou pour motifs de famille. Sentiments nouveaux en amour.

CANCER (21 juin au 21 juillet) : Contrariétés provenant de l'élément masculin, soit dans votre famille, soit dans votre profession; hostilités sourdes. Par contre, les perspectives sentimentales sont très bonnes.

LION (22 juillet au 22 août) : Vous serez révoltée par une injustice provenant d'un malentendu; conservez votre sang-froid et le tort sera réparé. Une soi-disant amie dira du mal de vous. Querelle sur le plan sentimental. Nombre: 7. Couleur: mauve.

VIERGE (23 août au 22 sept.) : Atmosphère de nervosité, mauvaise humeur dans les rapports avec la famille et l'entourage; on cherchera à vous donner des conseils perfides. Le pronostic sentimental est seul favorable. Nombre: 6. Couleur: bleu.

d'invitation si vous vous sentez lasse. Rien ne remplace le sommeil, rien ne remplace le repos.

9—Êtes-vous coléreuse, jalouse, revêche?

Tous les soins de beauté du monde ne vous rendront jamais jolie. Et n'oubliez pas que la mauvaise humeur provoque des toxines qui sont absolument néfastes à la beauté du teint.

DE LA CAVE A LA TABLE

A la campagne à ce temps-ci de l'année c'est souvent un problème pour la ménagère de faire manger des légumes conservés en cave. Naturellement, ils sont moins appétissants, moins frais, moins croustillants. Il ne faut pas les servir bouillis trop souvent, il faut savoir les "habiller" différemment. Les carottes, les betteraves, les navets, les panais préparés au gratin, en soufflé, en escalope seront dégustés avec satisfaction par "jeunes" et "vieux". Apportez de la variété dans leur présentation en essayant les recettes que vous offrez aujourd'hui les économistes ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère Fédéral de l'Agriculture.

CAROTTES CUITES AU FOUR

6 carottes moyennes coupées à la longueur d'un doigt
1-4 tasse d'eau chaude
1-4 cuillerée à thé de sel
1 cuillerée à table de gras

Placer les carottes dans une casserole graissée. Mélanger l'eau, le sel et le gras. Verser sur les carottes et cuire à couvert dans un four modérément chaud, 325°F., pendant une heure ou jusqu'à ce que les carottes soient tendres. Quantité: six portions.

SOUFFLE AUX NAVETS

2 tasses de navet pilé chaud
2 cuillerées à table de farine
1-2 cuillerée à thé de sel
1 1-2 cuillerée à table de gras

BALANCE (23 sept. au 22 oct.) :

Journée favorable au journalisme, à la publicité, à la correspondance dans la vie privée. Ne perdez pas votre temps en rêveries, le temps sera propice à l'action. Sentiments en sommeil. Nombre: 10. Couleur: blanc.

SCORPION (23 oct. au 21 nov.) :

Attrapage probable avec un homme qui vous sera cependant utile par la suite. Occasions de gains dans les professions travaillant pour les femmes. Vous séduisez quelqu'un par votre esprit. Nombre: 5. Couleur: vert.

SAGITTAIRE (22 nov. au 22 déc.) :

Gains irréguliers en affaires, espoirs généralement déçus, obstructions venant de la famille ou de l'entourage. Incidents au cours de l'après-midi. Malentendus stupides sur le plan sentimental. Nombre: 9. Couleur: rouge.

CAPRICORNE (23 déc. au 19 jan.) :

Journée agréable et nombreux contretemps, mais la manière dont vous vous comporterez aura beaucoup d'importance par la suite: contrôlez-vous. Peines de coeur passagères mais vives. Nombre: 14. Couleur: marron.

VERSEAU (20 jan. au 18 fév.) :

Alternatives de chance et de malchance. Évitez les changements de position, le succès dépendra de votre persévérance; ne vous laissez pas abattre par des échecs passagers. Méfiez-vous des femmes jalouses.

POISSONS (19 fév. au 20 mars) :

Bonnes chances de succès si vous poursuivez des études, réussite en toutes professions si vous adoptez aux circonstances. Contrariétés familiales. Statu quo sentimental ou mariage de raison.

1-2 cuillerée à thé de poudre à pâte

1 oeuf

Ajouter les ingrédients secs et le gras aux navets chauds. Battre jusqu'à ce que le tout soit léger. Pendant que le mélange est encore chaud, ajouter le jaune d'oeuf battu. Refroidir. Battre les blancs d'oeufs en neige ferme et incorporer au mélange de navet. Verser dans une casserole beurrée allant au four. Cuire dans un four modérément chaud, 375°F., durant 20 minutes. Quantité: six portions.

BETTERAVES A UMIEL

3 tasses de betteraves cuites (6 de grosseur moyenne)
2 cuillerées à table de gras
2 cuillerées à table de farine
2 cuillerées à table de miel
1-2 tasse d'eau
1-2 tasse de vinaigre doux

Couper les betteraves en dés. Fondre le gras dans une casserole; ajouter la farine et le miel, brassant constamment. Ajouter l'eau et le vinaigre lentement. Cuire jusqu'à épaississement, environ 5 minutes. Ajouter les betteraves et continuer la cuisson jusqu'à ce que les betteraves soient bien réchauffées. Quantité: six portions.



lait et de miel, le beurre bien étalé avec les doigts et le jaune d'oeuf mélangé de jus de citron.

2—Ne brossez-vous pas vos cheveux cent fois chaque soir?

Ne vous pleignez pas alors s'ils sont ternes, raides et cassants. Les cent coups de brosse journaliers donneront à vos cheveux force et beauté.

3—Pressez-vous vos petits points noirs?

Vous avez grand tort et vous le savez. Prenez-vous au moins la précaution de passer un astringent sur votre visage que vous venez de turrer? Veillez plutôt à votre régime, à votre sommeil, et n'oubliez pas votre culture physique.

4—Ne savez-vous pas choisir vos produits de beauté?

Telle crème ou tel rouge convien-

Constipation!

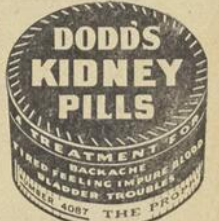


35¢ la boîte, 3 pour \$1.00



Quand votre DOS vous fait mal

PRENEZ DES



PARCE QUE—

Le mal de dos est souvent dû au mauvais fonctionnement des reins—et, depuis plus d'un demi-siècle, les Pilules Dodd's pour les Reins ont aidé à soulager les maux de dos en traitant les reins. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins aujourd'hui à un comptoir de pharmacie. Recherchez la boîte bleue à bande rouge. Vous pouvez compter sur Dodd's.

**"IMBATTABLE!
-comme la bière
BOSWELL!"**

Y GOÛTER, C'EST L'ADOPTER!

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(suite de la page 2)

industrie des armements puisse les utiliser.

La situation actuelle présente des difficultés beaucoup plus sérieuses que celle qui, en 1940, détermina le Gouvernement à intervenir en vue de ralentir la course des prix et des salaires. Il y a dix ans, le pays sortait d'une longue période de dépression économique. Le chômage sévissait et les prix et les salaires étaient relativement bas. Quand on instaura l'économie de guerre, il était possible d'embaucher des ouvriers et de recruter des soldats sans entraver d'une façon appréciable l'activité industrielle du secteur civil, et les prix et les salaires ne faisaient que remonter à un niveau plus normal.

Aujourd'hui, l'industrie travaille à plein rendement, ou à peu près. Le ministre fédéral du Travail estime que, depuis dix ans, l'effectif de l'in-

dustrie s'est accru de 400,000 hommes. Les salaires et les prix sont plus élevés que jamais.

Le renchérissement continu de la vie ne fait que refléter la dépréciation de la monnaie ou, en d'autres termes, l'inflation causée surtout par le coût de la dernière guerre. Nous sommes en présence d'un état de choses dont il serait dangereux de sous-estimer la gravité. On compte sur des mesures fiscales et monétaires pour atténuer la recrudescence de l'inflation que provoquera la reprise des industries de guerre.

L'intervention des autorités, quelque forme qu'elle prenne, ne saurait mettre un frein à la hausse des prix sans que le public, mieux éclairé et plus conscient du danger qui le menace, collabore avec elles en restreignant ses dépenses dans toute la mesure du possible. Il est à souhaiter que tous les gouvernements — fédéral

provinciaux et municipaux — s'efforcent de donner l'exemple de l'économie au public.

Le développement de la production est sans contredit le moyen le plus efficace de combattre l'inflation. Cet objectif présentera de sérieuses difficultés à l'heure où le réarmement exigera une mobilisation de plus en plus importante de main-d'oeuvre et de matières premières. Il n'est cependant pas inaccessible, pourvu que les chefs d'entreprise et les dirigeants des syndicats ouvriers collaborent loyalement en vue d'augmenter la productivité du travail, et que le

Gouvernement établisse sa politique fiscale de manière à encourager à la fois le placement des capitaux dans l'industrie manufacturière et la modernisation des outillages.

Dans l'état de profonde incertitude où se trouve le monde, il est évident que la plus grande prudence s'impose à tous. Les motifs d'espoir ne manquent cependant pas. Quelles que soient aujourd'hui les perspectives, elles ne doivent pas nous faire oublier que le Canada est un pays en plein développement; qu'il est sorti grandi de deux guerres mondiales, et que sa puissance économique et ses immenses

réserves de richesses naturelles lui promettent le plus brillant avenir. Nous pouvons donc attendre avec confiance le retour d'une ère de paix et de prospérité véritables.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J. Adjutor Amyot, M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. Auguste Désilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo.-T. Donohue l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. Beaudry Le-man, M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alp. Raymond, M. Léo G. Ryan et M. Charles St-Pierre.

ETES-VOUS HOMME OU FEMME?

Des recherches toutes récentes ont démontré que la masculinité ou la féminité n'ont rien à voir avec l'apparence physique, la voix, l'allure ou la manière de s'habiller. C'est ce que nous apprend un article du numéro de janvier de SELECTION du Reader's Digest.

Le rude chauffeur de camion peut très bien avoir un tempérament féminin, alors que la frêle et délicate dactylo est souvent plus franchement masculine, dans sa conception de la vie, que son patron.

Deux savants américains ont travaillé à la mise au point de ce qu'ils appellent l'"indice de masculinité-féminité", divisé en une série de sept questionnaires ou tests. Un de ces tests est celui de l'association des idées et des mots. Par exemple: "poudre" évoque généralement pour les hommes un "fusil"; pour les femmes, le "maquillage". Dans des tâches d'encre, les êtres à tournure d'esprit masculine distinguent des objets qu'ils associent aux sports, aux machines, aux outils. Des âmes féminines

croient y voir des objets appartenant au domaine du foyer, de la décoration, de l'habillement.

L'auteur déclare que plus une femme est intellectuellement développée, plus son esprit est masculin. Chez l'homme, en revanche, l'intelligence n'est pas nécessairement fonction de la masculinité. En fait, les hommes les plus intelligents ont très souvent une tournure d'esprit féminine. Pour les garçons, l'indice de masculinité atteint son maximum pendant l'adolescence. Chez les filles, l'indice de féminité atteint son maximum vers 12 ou 13 ans. Les techniciens qui ont inventé cet indice affirment qu'un mélange harmonieux de masculinité et de féminité chez "chacun" des deux partenaires est la meilleure garantie d'un mariage heureux. Le mari a en lui assez de féminité pour s'intéresser à la bonne marche de son foyer et à ses enfants; l'épouse a suffisamment de qualités masculines pour diriger son intérieur avec autant de fermeté que son mari mène ses affaires.



Il y a deux siècles, les fils La Vérendrye découvraient les Rocheuses et agrandissaient notre pays de plusieurs milliers de milles carrés. Le Canada, aujourd'hui, est un des plus grands pays du monde, couvrant une superficie de plus de 3,500,000 milles carrés.

Dans ce vaste et beau pays, nous vivons depuis plus de 300 ans en Canadiens et en chrétiens. Notre pays est libre, heureux, plein de promesse. Cependant, un ennemi insidieux menace aujourd'hui nos libertés religieuses et civiles. Il nous incombe de mettre un frein à ses agressions partout où il cherche à détruire ces libertés. Pour cela il nous faut une armée. Cette armée a besoin de vous.

L'Armée canadienne vous offre un bon emploi, des chances d'avancement, le logement, le manger, l'habillement, les soins médicaux, un bon salaire.

Vous êtes invité à servir dans —



Votre armée

S'ADRESSER À: Dépôt d'effectifs No 3, Hütte 41, Covesfields, QUÉBEC, P.Q.

A51-ISFA

Ecoutez "Coup de Clairon", tous les jeudis soir, au réseau français de Radio-Canada.

SI VOUS NE POUVEZ ENTRER DANS L'ACTIVE, FAITES VOTRE PART DANS LA RÉSERVE



Le Régiment de Montmagny

Arsenal de Montmagny

Soirs de Parade: Lundi et mercredi.



"OUI" a dit
BRUXELLES

"OUI" dit
MONTMAGNY

"BRADING... c'est la bière des bières"

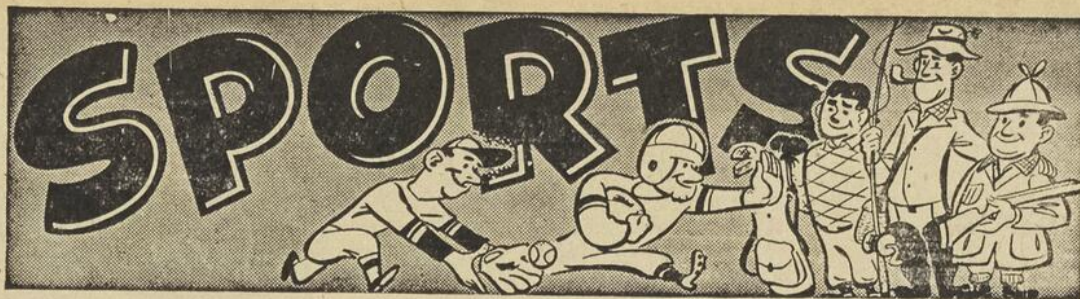
JUGÉE PAR DES EXPERTS IMPARTIAUX, AU CONCOURS TENU POUR les bières canadiennes à la grande exposition 1950 de Bruxelles, la Brading gagna:—

1. "L'Etoile d'Excellence" comme étant la meilleure bière canadienne.

2. Un Prix Spécial comme étant LA BIÈRE LA PLUS NOTABLE PARMİ TOUTES LES INSCRIPTIONS CANADIENNES—LE SEUL PRIX SPÉCIAL ACCORDÉ AU CANADA.

Ici, chez-nous, ce jugement d'experts est confirmé par le nombre toujours croissant des adeptes de la Brading. Constatez par vous-même — soyez le juge — la prochaine fois essayez la Brading!





TROIS - PISTOLES TRIOMPHE DE JUSTESSE

Le Trois-Pistoles a triomphé de justesse du Legendre Automobile dimanche dernier sur sa patinoire par le compte de 2-1. Cette partie à laquelle assistaient plus de 1,500 spectateurs, fut la plus intéressante encore présentée par la Ligue des Bons Sports puisque le jeu fut extrêmement serré durant toute la joute et que les vainqueurs l'emportèrent très difficilement.

Un but de Bob Bilodeau, alors au pénitencier à la quatorzième minute de la deuxième période, a donné

la victoire au club du pilote Roland Nadeau.

Nadeau lui-même avait donné une avance de 1-0 à son club à la première période, mais Bisson avait égalisé à 12.10 du second vingt avec l'aide de Laforest.

Cette rencontre fut complètement dénuée de rudesse, alors que seulement cinq punitions, dont trois au Trois-Pistoles, furent distribuées.

Les lancers sur les buts sont une preuve que la joute fut aussi serrée que le score l'indique puisque Trois-Pistoles eut la marge 30-28 dans ce domaine.

Voici le sommaire:

Première période

1—Trois-Pistoles, Nadeau (R. Lebel) 2.20
Punitions: Sénéchal, Ramsay.

Deuxième période

2—Montmagny, Bisson (Laforest) 12.10
3—Trois-Pistoles, Bilodeau (Côté) 14.10
Punition: Barrette.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Nadeau, Giguère.

Montmagny défait en exhibition

Le Rouge et Or de l'Université Laval a défait le Montmagny au compte de 7 à 4 samedi après-midi dans une partie d'exhibition disputée à l'aréna de Montmagny.

Les visiteurs eurent l'avantage du jeu, sauf durant la deuxième période où le Montmagny se montra très agressif, comptant trois points contre un seul pour le Rouge et Or. Durant la dernière période, le jeu fut plutôt rude et plusieurs punitions furent distribuées; à un moment, l'une des équipes aux prises n'allait plus que trois joueurs.

Bien que manquant un peu de jeu d'ensemble et de rapidité, les joueurs du Montmagny firent assez bonne figure et se défendirent assez bien. Voici le sommaire de la partie:

Première période

1—Laval, Dubeau (Claude Roy, Lagacé) 3.29
2—Laval, Robby Roy (Marceau) 6.52
3—Laval, Dubeau (Lagacé) 9.44
4—Montmagny, Bisson (Méthot) 10.02
5—Laval, Dubeau (Lagacé, Robby Roy)
Punition: Méthot.

Deuxième période

6—Montmagny, Caseau 0.32
7—Laval, Claude Roy (Lagacé) 1.44
8—Montmagny, Caseau (Giguère, Roy) 8.44
9—Montmagny, Laroche (Giguère, Caseau) 10.08
Punitions: Dufour, Préfontaine.

Troisième période

10—Laval, Dubeau (Robby Roy) 14.11
11—Laval, Claude Roy (Lagacé, Robby Roy) 16.25
Punitions: Claude Roy, Bisson, Préfontaine, Boulet, (Mont.) Lagacé, Méthot, (majeure) Devarenes.

AVIS AUX QUILLEURS

Durant janvier et février, les parties de quilles auront lieu le lundi et le jeudi. Les parties du dimanche reprendront avec le mois de mars.

Ligue féminine

AU 31 DECEMBRE

Noms	simple	triple	Moy.
Irma Morin	129	343	98.18
Paquet Laval	145	327	96.21
Gaumont Marcelle	137	336	95.19
Fournier Claire	141	368	94.4
Marcotte Colette	127	319	93.31
Boulet Marcelle	108	298	93.12
Couillard Rita	126	307	92.10
Corriveau Colette	140	310	91.20
Normand Thérèse	127	324	91.13
Roy Madeleine	129	336	91.11
Mercier Paule	117	312	90.16
Couillard Annette	114	297	90.1
Tessy Normand	112	316	88.4
Marois Rodolphe	104	297	84.5
Fournier Jeanne	105	280	83.18
Clavet Berthe	108	277	83.10
Allard Paul	99	265	83.2
Boulet Thérèse	91	251	83.2
Gazé P-Marie	106	294	81.12
Boulet Violette	104	275	79.3
Normand Jacqueline	103	274	79.2
Pauline Bernatchez	99	231	72.7
Gaudreau Noëlla	83	222	67.5

HOMMES

Laval Paquet	151	411	119.32
Jacques Côté	133	396	113.15
Rodolphe Marois	143	375	108.7
J.-Paul Beaumont	136	351	97.11
Denis Gaudreau	126	359	104.6
Raymond Coulombe	133	342	106.4
Philippe Montminy	108	277	92.1
Julien Côté	86	224	74.2

Montmagny en 2ème position

Le Legendre Automobile occupait la deuxième position dans le classement de la ligue des Bons Sports mardi dernier avec trois parties gagnées et 2 perdues, immédiatement après le Trois-Pistoles. Voici le classement de tous les clubs à la date du 9 janvier:

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
T.-Pistoles	6	5	1	0	22	15	10
Mont.	5	3	2	0	15	19	6
Riv.-du-L.	6	2	4	0	21	23	4
Beauport	5	1	4	0	17	21	2

Voici les parties au programme pour les prochains jours:

Samedi, le 13: Beauport vs Mont.
Dimanche, le 14: Mont. vs T.-Pist.
Mardi, le 16: Mont. vs Riv.-du-L.
Mercredi, le 17: Riv.-du-L. vs Mont.
Samedi, le 20: Mont. vs Beauport.

Ligue Montmagny-L'Islet

Samedi soir à l'Islet
Autobus Lachaine vs L'Islet
Dimanche, à Montmagny, 2.15 p.m.
L'Islet vs Autobus Lachaine.

Ligue masculine

AU 31 DECEMBRE

Noms	simple	triple	Moy.
Bernier Eugène	218	531	139.2
Langlois Roland	204	566	138.36
Blouin Georges	234	513	137.1
Roy Jules	180	462	136.55
Nicole Maurice	194	501	135.44
Leblanc Salvia	209	477	134.15
Raymond Roger	198	530	133.58
Barde J.-Paul	201	483	133.55
Desjardins Raym.	191	491	132.57
Bernier J.-Louis	179	457	132.8
Normand Robert	206	494	130.26
Gamache Maurice	186	455	128.9
Boissonneault G.	184	500	127.60
Langlois Gérard	169	421	126.39
Labrecque Joseph	184	498	125.12
Onellet Gérard	181	449	124.3
Morin Robert	165	413	122.48
Frechette Roger	184	422	122.29
Marceau Léonard	172	433	121.25
Bouffard Laurent	174	426	121.16
Létourneau Claude	194	469	121.15
Blanchet Claude	193	492	119.72
Hébert L.-Ph.	187	399	117.33
Perreault Dollard	179	445	117.26
Gaumond Edouard	196	452	117.6
Blouin Robert	168	427	115.34
Coulombe Gilles	163	411	113.22
Blais André	172	442	108.14
Montminy Ph.	143	389	104.0
Deladurantaye R.	185	418	122.0
Fontaine G.	129	363	121.0
Langlois Maurice	140	359	119.2
Mercier G.-Henri	175	424	118.26
Blais A. A. A.	161	386	116.8
Jean Fradette	119	214	107.0
Levesque Omer	148	354	105.9
Côté Jacques	142	337	104.13
Côté Henri	99	268	84.4
Langlois Raym.	89	247	82.1

Position des équipes

Ligue des petites quilles

Côté et Frère	71
Chevaliers	67
Boissonneault	55
Duplan	46
Lévesque	41

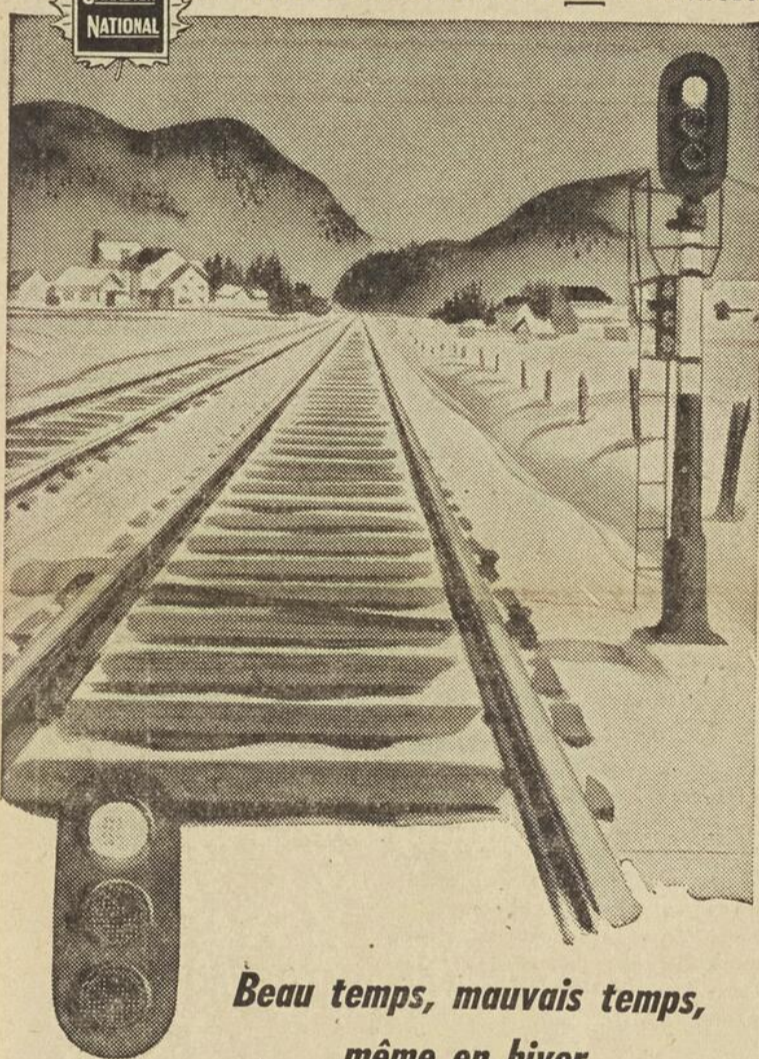
23 janvier
A l'Aréna

de
Montmagny
PATINAGE

DE
FANTASIE

par la troupe
Ice Serenades

LE RÉSEAU QUI DESSERT LES DIX PROVINCES



Beau temps, mauvais temps,
même en hiver,

la voie est **LIBRE**

Lorsque vous montez dans un train du Canadien National, vous êtes assuré de vous engager sur une voie libre et bien roulante. Adieu donc aux embouteillages, aux routes encombrées, aux soucis, aux ennuis, aux miroitements qui fatiguent la vue d'un automobiliste! Dans un wagon du Canadien National, c'est la détente et le confort.

Un personnel courtois est à votre service. Vous bénéficiez des nombreux avantages qui font l'agrément d'un voyage.

Par le Canadien National, vous arrivez à destination frais et dispos... et vite.

Ceux qui voyagent souvent et qui ont le souci de l'exactitude, ont recours au chemin de fer.



CANADIEN NATIONAL
RAPIDITÉ • CONFORT • SÉCURITÉ

Radio-Cinéma-Radio-Cinéma

Vous serez enchanté
de l'arôme de ce thé

"SALADA" ORANGE PEKOE

CINÉMA LAFONTAINE

Dimanche et lundi: 14-15 janvier:

"On n'aime qu'une fois"

Interprété par
Renée FAURE et Jacques BERTHIER
aussi: THE POPCORN STORY
ACTUALITES FRANÇAISES
ORAGE SUR L'ASIE

Mardi et Mercredi: 16-17 janvier

"Larceny"

L'histoire d'un gangster sans cœur
et sans conscience. Cette histoire
met en vedette:

John PAYNE et Joan Cauffield
Aussi: WISH YOU WERE HERE
ROCKET BUSTERS
CHAMPION OF TO-MORROW

Judi, Vendredi, Samedi:

18-19-20 janvier

"Erreur judiciaire"

Un homme est condamné aux travaux
forcés à la suite d'un enchaînement
de circonstances tragiques. Son avo-
cat et ses intimes sont convaincus de
son innocence. Quels sont les coup-
ables? Interprété par

Michelle ALFA et Jean DAVY
Aussi: CONGO BILL No. 13
NOUVELLES DU JOUR
NOUVELLE FRANCE

CINÉMA TACHE

Dimanche et lundi, 14 et 15 janvier:

"Les Nuits Ensorcelées"

(Version française, en couleurs)
Gingers ROGERS — Ray MILLAND
Mardi et mercredi, 16 et 17 janvier:

"Haute lutte"

(Version française)
L'ascension du Mont-Cervin qu'on
voit sous tous ses aspects de nuit et
de jour. Les interprètes alpinistes:
Gilbert ROLAND, Annalee, Helen
THIMIG.

"Duchess of Idaho"
Spectaculaire film musical en cou-
leurs avec Van JOHNSON — Esther
WILLIAMS — John LUND
Judi, 18 janvier:

"A chacun son destin"

(Version française)
Chs. BOYER, Olivia DEHAVILLAND,
John LODGE

Vendredi et samedi, 19 et 20 janvier

"Adam et Eveline"

(Version française)
Stewart GRAINGER—Jean SIMMONS
Une gaie et romantique histoire
d'une petite orpheline à cheveux
nattés qui est tout à coup lancée
dans la société londonienne.

"Les tueurs"

(Version française)
Burt LANCASTER, Ava GARDNER
Drame policier

Au Cinéma Lafontaine

ON N'AIME QU'UNE FOIS

Sous ce titre la production fran-
çaise tient le plus authentique
succès populaire de la nouvelle
saison. Un homme n'a pas épousé
la femme qu'il se devait d'épou-
ser... pour son bonheur. Le des-
tin suivra son cours et, en lisant
le scénario plus bas, on verra com-
ment il aura arrangé les choses.

Ce film aura du succès parce
qu'il est avant tout un récit d'a-
mour. Que l'on dise ce qu'on vou-
dra et qu'on fasse un peu la moue
devant le mélodrame (et on a
tort à chaque fois) c'est encore
le film d'amour qui recrute l'adhé-
sion de toute la foule. Quand la
foule a raison... qui peut lui te-
nir tête. C'est un titre tout à fait
enviable.

Lisons maintenant un résumé
de l'action.

Jean Monnier (Jacques Ber-
thier) et Danielle de Balestac
(Renée Faure) sont amis d'enfan-
ce. Jean, devenu médecin, devait
succéder au vieux docteur de l'en-
droit et épouser Danielle. Mais
un chirurgien célèbre offre à Jean
de le prendre comme collabora-
teur à Paris. L'ambition de la mè-
re de Jean triomphe.

Danielle reste seule. Son père,
le marquis, solide égoïste, fait une
grave chute de cheval qui le prise
du plus clair de sa raison. Son
égoïsme, servant sa folie, le pous-
se à accepter le mariage de sa fil-
le avec Carrier, son régisseur, être
ignoble dont l'intérêt est le seul
mobile.

Danielle essaie d'appeler Jean à
son secours, mais se heurte à la
vie laborieuse qu'il mène à Paris.
Le destin veut que, pendant que

"Napoléonnette"

Judi soir prochain, 18 janvier, de 9h.
à 10h., le "Théâtre Ford" commandité
par la Société Ford du Canada, présen-
tera aux radiophiles la version radiopho-
nique de "Napoléonnette", une pièce
d'André de Lorde, tirée du roman de
Gyp. L'émission, radiodiffusée sur les
ondes du réseau français de Radio-Ca-
nada, aura pour principaux interprètes
Janine Sutto, Pierre Durand et François
Rozet.

"Napoléonnette" est une filleule de
Napoléon dont le père est colonel dans
la Gardé. Sous l'uniforme de lancier, la
jeune fille, sous le nom de "Léo", a
suivi son père dans toutes ses camp-
agnes depuis l'âge de 12 ans. Un vieux
grenadier qui veille sur elle est seul
dans le secret. Napoléonnette a acquis
dans les camps des manières et un lan-
gage qui ne sont pas précisément celui
des cours. Et c'est ce qui amuse le Roi
Louis XVIII, lorsque la jeune fille, re-
cueillie par son oncle, Grand Maître du
Palais, a repris les vêtements de son
sexé.

Elle retrouve le vieux grognard Bou-
tard, qui est devenu valet de pied au
palais des Tuilleries. Tous deux mettent
la main sur un complot destiné à ren-
verser le vieux roi de son trône. Et ce
sont les péripéties de cette aventure
qui font le fond de la pièce.

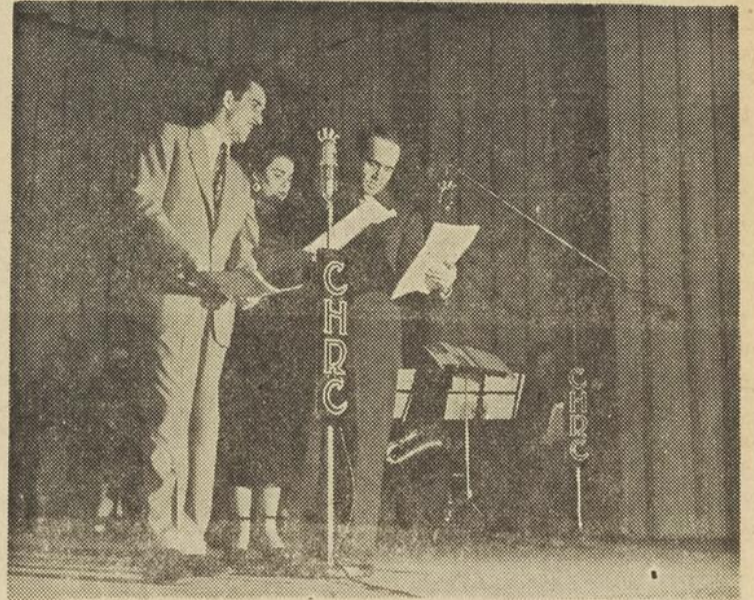
Il s'y joint une double intrigue amou-
reuse, mais Napoléonnette se tire fina-
lement d'embarras et épouse celui
qu'elle aime, après avoir sauvé le trône
du roi.

Danielle exprime sa détresse, une
convocation royale appelle le jeu-
ne chirurgien à une cour étrangère.
Tout à sa joie, il écoute mal la
femme, qu'il aime pourtant. Elle,
se croyant oubliée, renonce à lut-
ter, rentre au domaine et accepte
l'impossible mari. En quelques an-
nées Carrier consomme la ruine de
la propriété. Le marquis meurt.
Danielle a la révélation, par le no-
taire, de l'ignominie de Carrier.
Il ne reste rien. Elle prend en
main les débris de ce que fut la
fortune des Balestac et réalise une
petite somme pour faire soigner
un de ses enfants.

Carrier vole cet argent et s'en-
fuit. Danielle, restée seule avec
ses trois enfants, ne voit d'autre
solution, pour les sauver de la mi-
sère, que de souscrire une impor-
tante assurance sur la vie. Pour
payer la première prime, elle vend
son dernier champ.

Sachant qu'elle ne pourra pas

A LA CANTINE



Chaque mardi soir à 9.30 heures, les auditeurs de CHRC peu-
vent écouter le programme A LA CANTINE dont les vedettes ha-
bituelles sont PIERRETTE FORTIN, JEAN BOILEAU, GUY
LANGIS et L'ORCHESTRE DU 22ième sous la direction du capi-
taine EDWIN BELANGER. Chaque émission met également en
vedette un artiste invité. La mise en onde de A LA CANTINE est
de GAETAN PLANTE.

CHRONIQUE DE C. H. R. C.

VAUDEVILLE DE CHRC

Avec ses nombreuses et belles émis-
sions, CHRC est en passe de devenir
l'un des postes les plus écoutés dans
toute la Province. Depuis le 8 janvier,
l'émission VAUDEVILLE A CHRC est
de nouveau entendue des auditeurs de
CHRC ainsi que de ceux de la région
de Montréal par l'entremise de CKAC.

QUE DESIREZ-VOUS

Le sensationnel programme QUE DE-
SIREZ-VOUS reprendra encore les ondes
de CHRC pour toute l'année 1951. Des
prix fabuleux forment l'enjeu de cette

en payer d'autres, elle organisera
une chasse aux sangliers qui lui
permettra de mourir "accidentel-
lement". Mais le destin n'accepte-
ra pas la mort de cette mère dont
le seul but, pourtant, sera atteint.
Grièvement blessée, elle verra re-
venir Jean, et c'est un double
sauvetage qu'il accomplira. Sau-
vant Danielle, il se sauvera lui-
même.

La gloire ne lui a pas donné le
bonheur, puisque seul, valable
pour un homme, c'est d'aimer et
d'être aimé.

Les enfants trouveront une
grand-mère en la personne de la
propre mère de Jean.

émission un hommage de la Cie Paquet
Ltée.

FAUBOURG A LA M'LASSE

Les auditeurs de CHRC peuvent écou-
ter du lundi au vendredi à 7.45 heures,
le grand roman radiophonique de Pier-
re Dagenais, FAUBOURG A LA M'LAS-
SE. C'est une oeuvre d'envergure qu'il
faut écouter. Les personnages y sont
campés avec un réalisme difficile à é-
galer.

LE CLUB RENDEZ-VOUS

Ceux qui aiment les demandes spé-
ciales, sont servis à souhait à CHRC.
Tous les soirs de la semaine, de 11.00
à minuit trente, le CLUB RENDEZ-
VOUS leur apporte leurs pièces favori-
tes. Signalez 2-8177 ou écrivez au poste
CHRC et demandez votre pièce musi-
cale préférée et on vous la fera tour-
ner. Remarquez également que les de-
mandes spéciales sont acceptées entre
9.00 heures le matin et 11.00 le soir.

LES VEDETTES DU SPORT CETTE SEMAINE

Le samedi soir à 7.30 heures, JEAN
BOILEAU, rapporteur émérite et répu-
té commentateur, vous fait connaître
les plus grandes vedettes du sport. Vous
serez toujours au courant des derniers
développements dans le sport en même
temps que des vedettes les plus intéres-
santes en écoutant LES VEDETTES DU
SPORT CETTE SEMAINE, à CHRC.

Michel STROGOFF, de Jules Verne



- 1—Je n'ai pas vu Michel Strogoff, dit Sangarre, mais j'ai vu sa
mère se trahir par un mouvement qui m'a tout appris.
—Mais, Sangarre, il y a au campement plusieurs milliers de
prisonniers et tu dis que tu ne connais pas Michel Strogoff!
2—Le visage de Sangarre s'impreigna d'une folie sauvage: "Je ne
le connais pas, dit-elle, mais sa mère le connaît! Ivan, il fau-
dra faire parler sa mère!
—Demain, elle parlera!" s'écria Ivan Ogareff.

Puis, il tendit sa main à la tzigane, et celle-ci la baisa, sans
que dans cet acte de respect, habituel aux races du Nord, il y
eût rien de servile.

- 3—Sangarre rentra au campement. Elle retrouva la place occupée
par Nadia et Marfa Strogoff, et passa la nuit à les observer
toutes deux. Elle ne put rien entendre; par un sentiment ins-
tinctif de prudence pas un mot ne fut échangé entre les deux
femmes.

Annonces classifiées

SPECIAL

Tuyaux de fonte, 4 pouces de diamètre, longueurs assorties jusqu'à 4 pieds et 9 pouces. A vendre à \$0.75 le pied.

Les Appareils de Chauffage

107, rue St-Jean-Baptiste,

Tél.: 141-W MONTMAGNY J.N.O.

Logement demandé

Couple avec bébé de 10 mois demande logement de 4 pièces, chauffé, avec salle de bain, courant de 220 volts. Pour le 1er février, à Montmagny. Ecrire à C. P. 128, "Le Peuple", Montmagny.

Pension demandée

Ingénieur civil avec femme et bébé demande pension pour 3 ou 4 mois avec vieux couple ou personne seule. Ecrire à C. P. 128, "Le Peuple", Montmagny.

A VENDRE

Maison de 17 pièces, située près de la Gare de Montmagny, à vendre pour résidence, hôtel ou maison de pension. Libre à l'acheteur.

S'adresser à Mme Pierre CORRIVEAU, C. P. 193, Montmagny. Le 12 — 3 fois.

Ile-aux-Grues

Par décision de son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, M. l'abbé Roméo Bélanger, curé de notre paroisse a été promu à la cure de Saint-Samuel de Frontenac. Nous lui souhaitons nos vœux de bonheur parmi ses nouveaux paroissiens.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau Pasteur, M. l'abbé Jean-Charles Côté. Nous espérons que l'année 1951 sera pour lui une année de bonheur et que le bon Dieu le comblera de ses dons célestes.

M. Henri Lachance, de Québec, ainsi que son frère Philippe de St-Frédéric sont venus passer le jour de Noël avec leurs parents.

Mlle Aline Vézina, de Québec était de passage dans sa famille à l'occasion des Fêtes.

Mlle Constance Vézina institutrice à Saint-Paul d'Abottford a passé les vacances dans sa famille.

Mlle Emilienne Vézina institutrice à Ste-Brigitte de Laval était dans sa famille pour le temps des Fêtes.

M. et Mme Désir Vézina étaient de passage à L'Ile-Aux-Grues à l'occasion du mariage de leur frère Eugène.

M. Georges Vézina est présentement à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Ruth Blanchet, g.m.g. était de passage dans sa famille à St-François d'Assise pour le temps des Fêtes.

MARGUILLER

M. Philippe Vézina a été nommé marguillier en remplacement de M. Georges Vézina, sortant de charge.

Le 24 décembre, il y eut une partie de cartes organisée par les institutrices, au profit de l'église.

Belle occasion pour franchise Watkins

Nous disposons d'une localité vacante pour un homme ambitieux, anxieux de devenir marchand indépendant prospère. Produits de la plus haute qualité, et de réputation internationale. Gros revenu dès le début. Pas de déboursé. Automobile ou camionnette nécessaire. Crédit généreux aux personnes responsables. Entraînement aux frais de la compagnie. L'aspirant devra être âgé de 25 à 50 ans. Ne manquez pas cette occasion, écrivez à la

Cie J. R. WATKINS,
Dépt. Q-M-7-A
350 St-Roch, MONTREAL, P. Q.

Logements à louer

2 logements complètement reconstruits, pouvant être occupés en janvier 1951. Pour informations, téléphonez 21, Montmagny.

Kamouraska

MARGUILLER

M. Auguste Alexandre a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Dionne, dont le terme était expiré. Le banc des marguilliers est formé de MM. Henri Raymond, Joseph Michaud et Auguste Alexandre.

A l'occasion des Fêtes, le R.P. Mignault et M. l'abbé Ludger Drapeau étaient dans leurs familles.

Mlle Laurette Paradis, étudiante au couvent de Limoulu, chez son père, M. J.-B. Paradis.

M. Adrien Bouchard, du collège de Rivière-du-Loup, chez son père, M. Lionel Boucher.

M. Raymond Francoeur, de Québec, chez son père M. Ludger Francoeur.

M. Gérard Guy, de Montréal, chez M. et Mme Édouard Guy.

Mlle Denise Martin, s'est rendue dans sa famille, à la Rivière-Ouelle, à l'occasion des Fêtes.

Cabano

Nouveau marguillier

M. Eliude Laplante, contremaitre a été élu marguillier en remplacement de M. Ernest Pelletier, industriel dont le terme d'office est expiré.

Statistiques Paroissiales

Au cours de l'année 1950, nous avons eu en notre paroisse, 93 baptêmes, 106 naissances dont 13 baptisés à Notre-Dame du Lac. 22 sépultures, 16 adultes et 6 enfants.

D'après le dernier recensement, il y a dans la paroisse et le village 3173 âmes, composée de 900 familles catholiques dont 80 cultivateurs et 5 familles protestantes.

Ste-Perpétue

Le jour de Noël eurent lieu les élections pour un nouveau marguillier en remplacement de M. Auguste Avoine. M. Augustin Fournier fut élu. Les marguilliers actuels sont: MM. Antoine Bourgault, Jos.-C. Bélanger et Augustin Fournier.

M. Léo Gagnon, représentant de la Cie De Laval a été l'heureux gagnant d'un concours organisé par la compagnie pour ses vendeurs de trapeuses. Un magnifique prix lui fut envoyé à Noël.

Epouse maigre, épuisée Gagne 16 lbs.

Acquiert entrain nouveau; nerfs solides



Mrs. L. Savard

"J'étais trop maigre; épuisée, nerveuse aussi. J'ai pris Ostrex et gagné 16 lbs. Je me sentis bien; fatigue et nervosité sont disparues" — Mme L. Savard, Mattagam Heights, Ont.
Quelle ivresse! Finis les membres anguleux, les cavités disgracieuses, l'aspect maigrif et "efflanqué" du corps. Des milliers louangent Ostrex, le tonique qui donne du poids. Il enrichit le sang, améliore l'appétit et la digestion; vos repas accroissent votre entrain, votre alimentation, la chair sur vos os décharnés. Ne craignez pas trop d'embonpoint. Cessez dès que vous avez atteint le poids désiré. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Pour accroître votre poids, votre entrain et votre vitalité, essayez les comprimés toniques Ostrex. Chez tous les pharmaciens.

Bureau Delagrave

M. et Mme Lucien Bacon font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 25 décembre sous les prénoms de Joseph-Arthur-Noël. Parrain et marraine: M. et Mme Edgar Collin.

Le service de M. Philippe Casault, noyé accidentellement le 8 décembre a été chanté mardi le 9 janvier à 10 heures. Nos plus vives sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

M. et Mme Gaspard Dumas, de St-Jean-Port-Joli, Mme Raoul Bergeron, Mlle Célestine Fleury, des Etats-Unis, étaient en visite la semaine dernière chez M. Louis Lavergne.

M. et Mme Maurice Morin, des Trois-Rivières, ont passé le temps des Fêtes dans leurs familles, MM. Eugène Roy et Octave Morin.

M. et Mme Roland Cloutier, de Québec, étaient ces jours derniers en visite chez M. Albert Fiset.

M. et Mme Omer Breton, de Ladurantaye, ont visité M. Jos. Breton.

M. et Mme Pierre Leblanc et leur famille étaient en promenade chez Mme Jos. Samson à l'occasion du premier de l'An.

Anse à Gilles

M. Stanislas Bélanger s'est rendu à Montréal assister aux funérailles de M. J.-E.-A. Michon.

M. Ernest Dubé, de Montréal est venu passer Noël chez M. Tobie Bernier.

Mlles Noëlla Bernier et Marie-Laure Gamache, institutrices, ont passé les vacances des fêtes dans leurs familles.

Mme Stanislas Bélanger s'est rendue à Québec visiter sa soeur Mme Adélaïde Kirouac.

Mlles Lucette et Marie-Paule Landry étaient chez leur père à l'occasion de Noël.

Étaient aussi chez M. Stanislas Bélanger à l'occasion de Noël, M. et Mme Pamphile Pelletier, M. et Mme Charles Tondreau, Mlle Rose-Hélène et M. Robert Pelletier, de St-Cyrille.

Mlle Françoise et M. Gilles Gaudreau, de Québec, chez leur père, M. J.-B. Gaudreau.

Mlle Anita Bélanger, de Montréal, MM. Gaétan et Roger Bélanger, chez M. Amédée Bélanger.

Installations et réparations électriques

Travail de tous genres en électricité Vente de MOTEURS et accessoires électriques

ROGER PROULX

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Rue Ste-Marie,
Tél.: 265-W MONTMAGNY

CARTES PROFESSIONNELLES

Boulangier, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGRÉÉS — SYNDICS LICENCIÉS

Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.

Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.

Paul-R. THIVIERGE, C.A. — Pierre FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.

71, rue St-Pierre, Québec.

Tél.: 2-4079

Téléphone: 72

Téléphone: 194

Paré & Daveluy

AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

(Edifice Quebec Power)

Jos. Marineau

B.A., L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, MONTMAGNY

Heures de bureau:

de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Tél.: 2-1531 - 2-1532 Rés.: 7-1912

Emmanuel Gobeil

O. D.

DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE

Spécialités: Examen de la vue; analyse visuelle; orthoptique.

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

Geo. René Fournier

C. R.

AVOCAT

400, Blvd. Charest, QUÉBEC.

Bureau à MONTMAGNY le SAMEDI
3, rue de la Fabrique

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York

Spécialité: Maladies des YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE.

449, 3ième Avenue, QUÉBEC

ASSURANCES

- FEU
- VOL
- AUTO
- VIE
- ACCIDENTS
- MALADIE

Paul-E. Taschereau

COURTIER

Tél.: 205 — Rés.: 163

Rue du Dépôt, MONTMAGNY

Alexandre

CHOUINARD, C.R.

AVOCAT

38, rue St-Louis, Montmagny

Téléphone: 462

GERMAIN FORTIN

MÉDECIN-CHIRURGIEN

7, rue Ste-Julie, Montmagny

Téléphone: 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DÉPUTÉ DE MONTMAGNY

51, rue DESJARDINS,

QUÉBEC

POUR VOS ASSURANCES

FEU - VIE - AUTO - VOL - ACCIDENTS - MALADIE - RESPONSABILITÉ
Etc. - Etc. - Etc. — CONSULTEZ

PHILIPPE ROY

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

78, rue SAINT-JEAN-BAPTISTE,

MONTMAGNY

Tél. Bureau: 92 — Tél. Rés.: 240

La Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny

Joseph Boulangier
Léopold Côté
Joseph Marineau
Claude Collin
Ernest Ringuet

Consultez un de ces officiers:

Philippe Casault
Emile Gaudreau
Joseph Côté
Lauréat Boulangier
Louis Blanchet

Aurèle Marois
Fortunat-G. Fournier
J.-A. Veilleux
Odilon de la Durantaye

Georges HEBERT, sec.-gérant, 64, rue de la Gare.

Téléphone: 73

GEORGES HEBERT

NOTAIRE

64, rue DU DÉPÔT,

MONTMAGNY

Sirois, Caron, Renaud, Corriveau & Cie

Comptables agréés

Fernand Sirois, L.S.C., C.A.

Gérard Renaud, M.S.C., R.I.A., C.A.

Bertrand Caron, B.A., M.S.C., C.A. Lionel Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.

Québec — Montmagny — Rivière-du-Loup

Jean-Paul CLOUTIER

B. A.

Comptable licencié

Maurice CLOUTIER

B. A., L.L.L.

Notaire

Gaston CLOUTIER

Courtier

d'Assurances

Saint-Paul de Montmagny

Cté Montmagny,

P. Qué.

Dans Montmagny et le District

Notes locales

Au réveillon de Noël eurent lieu les fiançailles de Mlle Colette Rabideau à M. Jean-Caude Rancourt, de Cornwall, Ont.

Mlle Cécile Rochefort, de Washington, D. C., a rendu visite à sa famille en fin de décembre.

M. l'abbé Laurent Nicole, vicaire à Plessisville, était chez son père, M. Lucien Nicole, à l'occasion des Fêtes.

M. le Dr et Mme Paul Dupuis, revenus récemment d'un séjour aux Etats-Unis, s'embarqueront pour l'Europe le 20 janvier prochain, à bord du paquebot Liberté, à New-York.

Mlle Gisèle Paquet s'embarquera le 20 janvier, à New-York, pour un voyage de quelques mois en Europe.

M. et Mme Hubert Wallend sont repartis pour l'Angleterre, après un séjour dans leur famille.

M. et Mme Sylvio Nicole et leur fille Céline, de Giffard, ont visité M. Lucien Nicole au jour de l'an.

Mlle Bernadette Nicole, de Montréal, était chez M. Lucien Nicole pour le jour de l'an.

Mlle Rita Bélanger a reçu quelques amies en l'honneur de Mlle Violette Boulet, à l'occasion de son prochain mariage.

Le 3 janvier a été baptisé Joseph-Raymond-Michel, fils de M. et Mme Raymond Lortie. Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde Turgeon, grands-parents.

Le 6 janvier a été baptisée Marie-Jeanne-Carole, fille de M. et Mme Jean-Raymond Bernier. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Bernier.

Le 6 janvier a été baptisé Joseph-Fernand-Yves, fils de M. et Mme Roméo Lapointe. Parrain et marraine, M. et Mme Ludovic Collin.

Le 2 janvier eut lieu le mariage de Mlle Jeannine Paradis, fille de M. et Mme Jos. Paradis, avec M. Paul Fournier, fils de M. Oscar Fournier.

Le 3 janvier a été célébré le mariage de Mlle Fernande Lemelin, fille de M. et Mme J.-E. Lemelin avec M. Robert Thiboutot, fils de M. et Mme Wilfrid Thiboutot.

Le 8 janvier, M. Jean-Marc Martin, fils de M. et Mme Charles Martin, épousait Mlle Jeanne Bernier, fille de M. et Mme Jos. Bernier.

Le 9 janvier avait lieu le mariage de Mlle Lucette Lacombe, fille de M. et Mme Raoul Lacombe avec M. Alfred Doyle, fils de M. et Mme Maurice Doyle, de Worcester, Mass.

M. l'abbé Amédée Fournier était en visite chez M. Louis Fournier durant les Fêtes.

M. Amédée Létourneau, de Québec, est venu visiter M. Paul Létourneau.

Unité Sanitaire du cté de Montmagny

Semaine du 15 janvier 1951
Principales activités:

Lundi, 15 janvier: Cap St-Ignace: B. C. G.

Mardi, 16 janvier: Saint-Pierre: 2 heures: Clinique de bébés au village. Montmagny: Clinique dentaire

Mercredi, 17 janvier: Cap St-Ignace: B. C. G.

Jeudi, 18 janvier: Montmagny: Clinique de bébés.

Vendredi, 19 janvier: Montmagny B. C. G. Clinique dentaire.

Dr A. DUMAS, M.H.

Cap St-Ignace

MARIAGES

Le 26 décembre a été béni le mariage de Mlle Monique Bélanger, fille de M. et Mme Alphonse Bélanger, avec M. Paul Carré, fils de M. Wilbrod Carré, décédé, et de Mme Carré.

Le 27 décembre a été béni le mariage de Mlle Normande Duval, fille de M. et Mme Albert Duval, avec M. Henri Couillard, de St-Eugène.

MARGUILLER

M. Ernest Guimont a été élu marguillier pour remplacer M. Paul-Emile Guimont, sortant de charge.

Le 20 décembre eurent lieu le service et la sépulture de Dame Amanda Guimont, épouse de feu Alphonse Bernier. Elle était âgée de 83 ans.

Le 2 janvier, à l'âge de 74 ans est décédé M. Amédée Guimont, veuf de Malvina Gaudreau.

Le 4 janvier, à l'âge de 81 ans est décédée Dame Albertine Mercier, veuve d'Adélaïde Mercier.

Le 7 janvier, à l'âge de 89 ans est décédée Dame Eléonore Couture, veuve de Joseph Chrétien.

M. et Mme Freddy Guimont étaient de passage chez des parents dernièrement.

Mlle Madeleine Richard, de Montréal, est venue passer les Fêtes chez son père.

STATISTIQUES

Population: 2640; familles: 510; baptêmes: 58, mariages: 23, sépultures: 25.

Saint-François

Tous nos étudiants et étudiantes sont partis reprendre leurs études; à tous nous souhaitons plein succès.

M. et Mme Gérard Langlois et leur fils Michel, M. et Mme Armand Crépault et leur fils Jacques, de Montréal, M. Paul Dumas, de Rimouski, M. Georges Dumas, de Québec, Mlle Berthe Dumas, de Montréal, étaient en visite chez Mlle Simone Dumas à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Gérard Buteau ainsi que Mme Vve Jos. Buteau se sont rendus à Montmagny, le jour des Rois.

M. et Mme Georges Bonneau ainsi que Mlles Thérèse et Cécile Bonneau ont passé la fin de semaine à Montmagny.

Le R. P. René Dubas, s.v., était dans sa famille à l'occasion des Fêtes.

M. Ovide Paré a été élu marguillier pour remplacer M. Alexandre Allaire.

FONDÉ EN 1695



de **KUYPER**
Blended
GIN

Distillé au Canada

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDI

Saint-Pierre

Naissance

M. et Mme Joseph Baillargeon, née Jeanne-Aimée Gagné, font part de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Charles-Pierre. Parrain, M. l'abbé Charles Létourneau, de Charlesbourg, remplacé par M. Lionel Fortin, oncle. Marraine, Mlle Philomène Létourneau, petits cousins de l'enfant.

Déplacements

Le Dr Fernand Lapointe et Mme Lapointe et leur fillette ont passé une quinzaine dans la famille François Lapointe.

Mlles Rolande et Madeleine Bernier, de Montréal, une huitaine, chez leur mère, Mme J.-T. Bernier.

Mlle Yolande Cloutier fut récemment l'invitée de parents et d'amis, à Québec.

Mlles Estelle et Fernande Cloutier, de Montmagny, chez Mme Alfred Doyon.

Étaient à l'occasion des Fêtes, dans leurs familles respectives:

Mlle Lorraine Cloutier, institutrice, M. Rénéald Cloutier, de Sillery, Jean-Marc Cloutier chez M. et Mme Moïse Cloutier, de L'Islet.

Mlles Yolande Caron et Gisèle A. Cloutier, E.G.M., chez MM. et Mmes Henri Caron et Léopold Cloutier.

M. Guy Lecomte du Collège Loyola, Montréal, chez M. Am. Lecomte. M. André Cloutier, du Collège Ste-Anne, Jean-Marie Cloutier, de Québec, chez M. et Mme Jean Cloutier.

M. Marcel Talbot, de l'Académie de Québec, chez M. et Mme Ernest Talbot.

Mlles Marguerite et Alphonsine Blais, institutrice de St-Raymond, M. Jacques Blais, de Québec, chez M. et Mme Francis Blais.

Mlle Géraldine Fournier, de l'École Normale de L'Islet, chez M. M. Robert Fournier.

M. Roland Blouin, de Lévis, en visite chez Mmes Eugène Pelletier, Alf. Doyon et M. Marcel Talbot.

M. et Mme J. A. Gourges, de St-

A nos organisateurs religieux et laïques...
et à tout notre public
HEUREUSE et PROSPÈRE
ANNÉE 1951

Cie Théâtrale de L. Gervais,
119, blvd. d'Orléans, Québec.

Message Spécial

A tous mes clients, Cultivateurs de Montmagny et des paroisses environnantes, je viens vous remercier sincèrement de votre encouragement passé et sollicite vos commandes futures.

Il me fait plaisir de vous dire que j'ai eu l'avantage d'acheter à bons prix accessoires d'installation d'étables et granges, pièces de réparages et instruments aratoires de toutes sortes que je pourrai disposer à prix réduits à l'avantage des acheteurs. Pour plus de détails, demandez les prix avant d'acheter.

Je profite de l'occasion pour vous faire mes meilleurs souhaits d'une Bonne et Heureuse Année. Santé et Prospérité.

J. Rodolphe MERCIER
B. P. 185, Montmagny
Cté Montmagny, P. Q.

Vallier, chez M. et Mme Ernest Talbot.

MM. et Mmes Paul-A. Morin, de Montmagny et Camille Morin, de Lévis, chez M. et Mme Eug. Pelletier.

Mlles Cécile et Marthe Beaumont, de Québec, M. et Mme Luc Beaumont, de L'Islet, M. Léon Beaumont, de St-Jean, Qué., chez M. et Mme Lucien Beaumont.

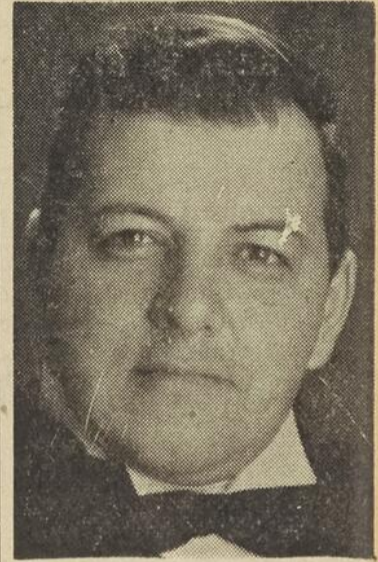
Mme Lucien Thibault, de Québec, chez M. et Mme Alex. Mercier.

Mlles Béatrice Gamache, d'Asbestos, Georgette et Isabelle Gamache, de Québec, chez M. Louis Gamache.

M. et Mme Henri Simon, de Québec, chez M. et Mme Azarias Lapointe.

M. Odilon Kirouac, de Charlesbourg, chez M. et Mme W. Kirouac.

Nouvelle étude



Le notaire Gonzague Bélanger, B.A., L.L.L., annonce à ses clients et amis, l'ouverture d'un bureau, à Montmagny, à 35, rue de la Gare, téléphone 592.

Natif de St-Jean-Port-Joli, le notaire Bélanger, a fait ses études au Collège de Ste-Anne de la Pocatière et à l'Université Laval, et a été admis comme membre de la Chambre des Notaires, à la Session de Juillet 1945.

Il est membre de l'ordre des Chevaliers de Colomb, de la Chambre de Commerce et le notaire de la Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny.

Pour accommoder sa clientèle, le notaire Bélanger tiendra un bureau au Cap St-Ignace à l'hôtel Guimont les mercredi après-midi, à St-Vallier Co. Bellechasse, à l'Hôtel Roy, tous les vendredis après-midi.

Elle fait luire le soleil
au foyer

PIERRE MICHON

P.A. of A., P.S.A.

25, rue St-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY

Tél.: 378



Select

Après avoir consulté les consommateurs, des maîtres brasseurs ont élaboré la formule de la bière Select.

LA NOUVELLE...

BIÈRE

Select

VOTRE PREMIER CHOIX...

LA BIÈRE À VOTRE GOÛT...

Select

Sa formule "100% à votre goût", plusieurs fois rectifiée à la suite de nombreux "essais gustatifs", a permis de réaliser la bière que vous préférerez à toute autre. Essayez la bière Select sans plus tarder.

Select

Depuis longtemps déjà, vous réclamez une bière nouvelle qui satisfasse davantage votre goût. La bière Select vous comblera.

Distributeur: LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE • QUÉBEC • MONTRÉAL